

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christian Haché	Numéro de permis 2015932	Date d'inspection Le 26 juin 2023	
Nom de l'établissement Garderie Polichinelle		Numéro de téléphone (506) 753-4218	
Adresse 87 Arran Street Campbellton NB E3N 1L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Aucun nourrisson de présent lors de la visite.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- L'aire de jeu extérieur est entourée d'une clôture et une barrière fermée. L'exploitant entretien l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréée de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.
- L'exploitant fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieur qui est variée et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche. Chaque enfant âgé entre 2 ans et 5 ans qui fait la sieste a un écart d'au moins 46 cm entre tous les matelas.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant, la procédure applicable au changement de couches est affichée bien en vue dans les lieux réservés aux changements des couches. Les enfants sont toujours sous surveillance durant le changement de couche.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette. Un siège percé est utilisé pour l'apprentissage de la propreté.
- Observations:
2-5 ans : La sieste, changement de la couche et jeux libres.
Après-classes: Jeux libres. À mon départ les enfants s'amuse à l'extérieur.
- Discussions avec l'administratrice concernant le comité de parents, les heures de perfectionnement, le terrain de jeu et le changement de la couche.

original signé par
Mona Martin

Le 26 juin 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Sophie Lagacé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 juin 2023

Date